



POUR

L'ENSEIGNEMENT,
L'ÉDUCATION,
LA RECHERCHE,
LA CULTURE,
LA FORMATION,
L'INSERTION,
Info

Sommaire

P.1— communiqué FSU

P2—tract de la manif du 17 janvier

Comité de rédaction

Nina Charlier, Sigrid Gérardin,

Marie-Caroline Guérin

Laurence Le Louët

Marie-Pierre Lecame

Anne Marie Pavillard

Isabelle Pouzols, Cécile Ropiteaux

Aurélia Sarrazin, Valérie Soumaille

Droits des femmes : des acquis qu'il faut amplifier

Le 17 janvier, à la Bastille, 40 ans après l'obtention du droit à l'IVG, c'est l'ensemble du mouvement pour les droits des femmes qui sera de nouveau dans la rue. Le mouvement féministe large et unitaire entend ainsi rappeler qu'il ne s'agit pas uniquement de se souvenir des luttes mais bien de défendre les droits conquis par elles et d'élargir des acquis chèrement payés et aujourd'hui remis en cause : la fragilisation des services publics, la loi Hôpital Patients Santé Territoire, la réduction des subventions aux associations dédiées aux droits des femmes, participent de choix politiques qui conduiront à augmenter les inégalités entre les femmes et les hommes. Le gouvernement n'a cessé de reculer devant les forces réactionnaires : enterrement de la PMA pour toutes les femmes, qui était pourtant une promesse du candidat Hollande, abandon des ABCD de l'égalité... Parallèlement, les politiques d'austérité qu'il orchestre en réduisant les dépenses publiques compromettent les droits des femmes, avec notamment la fermeture des maternités et des centres IVG réduisant de fait un accès à l'IVG pour toutes les femmes sur tout le territoire.

Le 17 janvier 1975 les féministes ont acté favorablement la promulgation de la loi Veil car elle mettait un terme aux avortements illégaux et pratiqués parfois au péril de la vie des femmes. Elles sont néanmoins restées vigilantes car cette loi n'était adoptée qu'à l'essai, pour 5 ans. Elles étaient 50 000 dans la rue en 1979 pour son adoption définitive et ce n'est qu'en 2001 qu'elles ont enfin obtenu que l'IVG sorte du code pénal.

Le 17 janvier 2015, il est essentiel d'être nombreuses et nombreux à la Bastille pour rappeler que les droits des femmes sont une condition majeure de la démocratie et sont un enjeu de justice sociale.

La FSU appelle à participer massivement à cette importante manifestation.

MANIFESTATION NATIONALE
Samedi 17 janvier 2015 à Paris à 14h30

LE DROIT À L'AVORTEMENT, DES ANNÉES DE COMBAT

Depuis 1920 : les femmes ont l'interdiction de disposer de leur corps. Leur vie sexuelle se réduit au droit à la reproduction.

1971 : publication du Manifeste des 343 femmes qui déclarent avoir avorté.

1972 : procès de Bobigny.

1973 : publication du Manifeste des 331 médecins déclarant avoir pratiqué l'avortement et création du MLAC (Mouvement pour la Liberté de l'Avortement et de la Contraception). Celui-ci se livre à une pratique illégale de l'avortement par la méthode par aspiration.

Le 17 janvier 1975 : promulgation de la loi sur l'avortement (précédée d'une loi autorisant la contraception). Elle est adoptée pour 5 ans à l'essai.

6 octobre 1979 : Nous sommes 50 000 dans la rue pour confirmer définitivement la loi.

1982 : obtention du remboursement de l'IVG après de nouvelles mobilisations.

Durant les années 90 : actions de commandos contre les CIVG.

27 janvier 1993 : obtention par la CADAC du délit d'entrave à l'IVG.

Loi du 4 juillet 2001 : l'ANCIC*, la CADAC* et le MFPP* obtiennent la loi qui reconnaît comme droit unique, le droit à la contraception et à l'avortement. Enfin l'IVG sort du Code pénal !

Le combat des femmes à disposer de leur corps est un combat permanent.

Le droit à l'avortement est toujours fragile. En Espagne, il a bien failli ne plus exister. Sans les manifestations massives de rue et la solidarité internationale, les femmes de ce pays ne pourraient plus accéder à ce droit.

En France, de nos jours, la loi Bachelot sur l'hôpital dite loi « Hôpital Patients Santé Territoire » entraîne, entre autres, la fermeture de nombreuses maternités où sont pratiquées les IVG.

Ces fermetures compliquent l'accès à l'avortement et tendent à le réduire gravement.

* CADAC: Coordination des Associations pour le Droit à l'Avortement et à la Contraception

* ANCIC: Association Nationale des Centres d'IVG et de Contraception

* MFPP: Mouvement Français pour le Plannig Familial

17 janvier 1975 - 17 janvier 2015, la loi sur l'avortement a 40 ans.
Manifestation nationale pour les droits des femmes.

En avant toutes !

Nous devons continuer le combat !

Prenant appui sur la crise financière de 2008, les gouvernements successifs nous imposent des politiques d'austérité. Tout en faisant des cadeaux au patronat, ils détruisent les services publics : réduction de personnel et de moyens, privatisations, fermeture de structures notamment dans la santé.

Les conséquences de ces choix politiques touchent de plein fouet les femmes. En effet, ce seront-elles qui s'occuperont à la maison des malades, des personnes âgées etc... et abandonneront leur travail !

Ces réductions de dépenses mettent en péril l'existence des associations qui luttent pour les droits des femmes.

Les mouvements réactionnaires sont à l'offensive réactivent et développent leurs réseaux. Ils véhiculent et déversent des idées nauséabondes, anti démocratiques, rétrogrades, sexistes, LGBTIphobes. Ils rêvent d'une vision de la famille passéiste et de renforcer encore les inégalités femmes/hommes.

Le gouvernement n'a cessé de reculer devant eux : sur les ABCD de l'égalité, sur les stéréotypes de genre. Il a aussi reculé sur la PMA pour toutes les femmes qui était pourtant une promesse du candidat Hollande.

A contrario, il reste inflexible sur nos revendications. C'est pourquoi le mouvement féministe appelle à reprendre la rue pour :



En 1975 on s'est battu, on a obtenu des nouveaux droits !

En 2015

il est grand temps de reprendre la rue !

En avant toutes : le 17 janvier 2015, 14 h 30 à Bastille !



17 JANVIER 1975 - 17 JANVIER 2015,
la loi sur l'avortement a 40 ans

Manifestation nationale
pour les Droits des Femmes
14 h 30 Bastille



Le 17 janvier 2015, 14H30 Bastille :
EN AVANT TOUTES !

à l'initiative du Collectif
National pour les
Droits des Femmes

Signataires : CNDF, ANCIC, Association Bi'Cause, Association de Solidarité avec les Femmes Algériennes, Atalante Vidéos Féministes, ATTAC, CADAC, CGT, Collectif 8 mars pour Toutes, Collectif 13 pour les Droits des Femmes, Collectif 20è/Tenon, Collectif Droits des Femmes 80, Collectif féministe contre le Viol, Coordination Lesbienne en France, Conseil démocratique kurde de France, Editions iXe, les éFRONTé-e-s, L'égalité c'est pas sorcier, Ensemble !, Fédération Nationale Solidarité Femmes, Féminisme Enjeux -Théâtre de l'Opprimé, Féministes pour une autre Europe, Femmes égalité, Femmes en lutte Bagnolet, Femmes migrantes debout, Femmes solidaires, FièrEs, Fondation Copernic, FSU, Inter LGBT, Jeunes de l'Union Démocratique Bretonne, Lesbiennes of Color, Ligue des droits de l'Homme, Ligue des Femmes Irlandaises pour la Démocratie, Maison des Femmes de Montreuil, Marches Mondiales des Femmes, Mouvement du Christianisme social, MJCF, NPA, Parti de Gauche, PCF, Planning Familial, Rajfire, Regards de Femmes, Réseau Féministe « Ruptures », Si les femmes comptaient, Snuep-FSU, Snuep-FSU Paris, SNUipp-FSU 13, Union Syndicale Solidaires. Avec le soutien de SOS Homophobie.